



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

*Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

06/08/2014

Dossier complet le

06/08/2014

N° d'enregistrement

F09114 P0108

### 1. Intitulé du projet

Construction du Pôle Chimie Balard Formation

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

REGION LANGUEDOC ROUSSILLON

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. CHRISTIAN BOURQUIN

RCS / SIRET

414 107 334 00016

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36 - Travaux ou constructions soumis à permis de construire, sur le territoire d'une commune non dotée, à la date du dépôt de la demande, d'une carte communale ou d'un PLU ayant fait l'objet d'une évaluation environnementale permettant l'opération.	Construction réalisée en une phase, lorsque l'opération crée une SHON supérieure ou égale à 10 000 m <sup>2</sup> et inférieure à 40 000 m <sup>2</sup> .

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Construction du Pôle Chimie Balard Formation contenant la construction de locaux pour l'École Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier (ENSCM) et de l'Université Montpellier 2 (UM2).

L'Espace Formation du Pôle Chimie Balard se compose de 9 grandes fonctions, réparties dans 6 ailes du bâtiment:

Aile A: CDI, Vie étudiante, Amphithéâtres, Hall et espaces d'accueil

Aile B: Direction du Pôle Chimie Balard et Administration

Aile C: Enseignement général de l'ENSCM, salles de travaux dirigés

Aile D: Enseignement TP de l'ENSCM et Services logistiques

Aile E: Enseignement TP de l'ENSCM et Services logistiques

Aile F: Enseignement TP de l'UM2

## 4.2 Objectifs du projet

Il s'agit d'une relocalisation de l'Ecole Nationale de Chimie de Montpellier à fin de la rapprocher du Campus UM2 et du CNRS.  
Cette relocalisation permettra le regroupement de la partie chimie-formation et la partie chimie-recherche au sein du Pôle Chimie Balard.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux consistent à réaliser, sur le site de l'ancien Etablissement Français du Sang (EFS), la construction des nouveaux locaux pour l'Ecole Nationale

Supérieure de Chimie de Montpellier (ENSCM) et de l'Université Montpellier 2 (UM2) allant jusqu'à R+2 selon les ailes:

Aile A: sur RDC

Aile B et C: bâtiments pont sur R+1 et R+2

Aile D, E: sur R+2

Aile F: sur R+1

Les différents bâtiments seront réalisés essentiellement en ossature béton armé (essentiellement pour les Ailes A,D,E,F) et bois (essentiellement pour les Ailes A,B,C). Une partie des ouvrages en terrasses des ailes D,E, F sera réalisée en charpente métallique.

Les travaux seront réalisés en une seule phase sur une période de 22 mois.

Durant cette période la base vie et la rotation des engins chantier se réalisera à l'intérieur de la parcelle, côté sud / sud-est, le long de l'avenue Pr. Jeanbrau, afin d'impacter le moins possible le voisinage.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'allée piétonne centrale permet l'accès à l'ensemble des ailes du bâtiment et met en relation le Campus UM2 (au sud) avec le CNRS (au nord).

L'Aile F, dédiée à l'enseignement TP de l'UM2 a été volontairement positionnée au Nord-Ouest de la parcelle afin de faciliter les échanges existants aujourd'hui avec les chercheurs du CNRS.

Pour faciliter l'exploitation des locaux, le bâtiment a été dissocié par fonctions tel qu'indiqué au chapitre 4.1, de façon à pouvoir bien identifier les plateaux techniques, les ailes d'enseignement générale et l'aile d'accueil et vie étudiante.

Cela permet également de dissocier et éviter les croisements des différents flux piétonnier et flux voitures et logistique.

Le projet a été conçu pour répondre à une évolution des pratiques dans le temps et pouvoir ainsi s'adapter aux nouveaux besoins.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dépôt du Permis de Construire à la Mairie de Montpellier

Dépôt du Dossier Loi sur l'Eau à la DDTM34

Dépôt du Dossier de Surêté Publique auprès de la Prefecture de Montpellier

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Pour une demande de Permis de Construire

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface du terrain:	1 9675 m <sup>2</sup>
Emprise au sol de l'opération:	5 906,27 m <sup>2</sup>
Surface totale de plancher crée:	11 501 m <sup>2</sup>
Longueur du bâtiment crée:	113 m
Largeur du bâtiment crée:	87,50 m
Hauteur total du bâtiment crée (au point le plus haut):	15,90 m (67,40 ngf)

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

240, Avenue du Professeur Emile Jeanbrau  
34000 - Montpellier

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5.1 Occupation des sols

## Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Actuellement le terrain il est vierge et non occupé.

Anciennement le sol était occupé par l'Établissement Français du Sang (EFS).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :

PLU de la Commune de Montpellier (édition Novembre 2012)

Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Zone 3U1

Pour les rubriques 35<sup>e</sup> à 37<sup>e</sup>, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

## 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Pour info: Le PPB de l'Agglomération de Montpellier, du Conseil Général de l'Hérault et de l'État ne mentionnent pas d'impact sur le bruit sur ce secteur.</p>

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?

Pour info:

La parcelle se trouve à environ 400m d'un bâtiment inscrit aux Monuments Historiques sans lien visuel direct avec celui-ci. Il s'agit du Collège des Ecossais, inscrit le 19 décembre 2013.

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?

La Ville de Montpellier est couverte par un PPRt, approuvé le 13/01/2004

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ?

dans une zone de répartition des eaux ?

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

dans un site inscrit ou classé ?

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

d'un site Natura 2000 ?

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit l'évacuation des excédents suite à la réalisation du bassin de rétention situé au Nord Est de la parcelle et des galeries techniques situées sous les Ailes D, E, F
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La cartographie des risques de l'Hérault indique uniquement un aléa sismique à risque faible sur la parcelle du projet.</p> <p>Néanmoins il a été prévu dans la conception du projet de répondre aux:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques d'inondation par un traitement selon l'étude hydrologique avec création d'un bassin de rétention de 2330m2</li> <li>- Risques sismiques en réalisant une construction conforme à l'Eurocode 8</li> <li>- Risques de zone de retrait-gonflement d'argile en prenant les dispositions constructives adaptées.</li> </ul>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les équipements techniques situés dans les toitures terrasses qui pouvaient être sources de dérangement sonore avec un impact faible pour le voisinage, se trouvent dans des locaux fermés traités acoustiquement dans le cadre du projet.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sorbonnes des salles de travaux pratiques qui se rejettent verticalement en toiture et qui pouvaient être une source de dérangement olfactif avec un impact faible pour le voisinage, sont positionnées au point le plus lointain des résidences habitées existantes.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour information:
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le cadre du chantier, il peut y avoir des vibrations pendant les travaux de terrassement des infrastructures et de compactage de la plateforme.

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?

**Pollutions**

Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?    
Si oui, dans quel milieu ?

Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

**Patrimoine /  
Cadre de  
vie /  
Population**

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?

Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il nous semble que le projet n'a pas besoin d'une étude d'impact car:

- Pendant la conception du projet la M. d'Oeuvre a tenu compte des possibles nuisances sonores et olfactives qui pouvaient déranger le voisinage, tel que évoqué au point 6.1 ci-dessus.
- De la même façon les possibles risques naturels sont pris en compte dans la conception du bâtiment tel que évoqué au point 6.1 ci-dessus.
- Le bâtiment s'inscrit en lieu et place d'un bâtiment existant sans dégradation de la situation actuelle
- L'impact du bâtiment est avant tout architecturale et urbain et fera l'objet d'un permis de construire.
- Le chantier sera réalisé dans les meilleures conditions, avec une bonne tenue de chantier, une sensibilisation des entreprises au tri des déchets et à la sécurité pendant les travaux.

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ; <span style="float: right;">X</span>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <span style="float: right;">X</span>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <span style="float: right;">X</span>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <span style="float: right;">X</span>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Notice architecturale et technique
Coupes générales du projet
Perspectives d'insertion

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à

Montpellier

le,

4/08/2014

Signature

